

IMMIGRATION



GRAFFITI

N° 21^{bis}

N° SPECIAL

Les partis politiques
& l'immigration

SUPPLEMENT

● **Bulletin interne**

◀ **avril 1981** ▶

ACCUEIL ET PROMOTION, 1 rue Affre, PARIS 18ème

Tél. : 255 44 64

PREAMBULE

Ce supplément vous surprend peut-être...

Il est tout simplement dû au retard des candidats à nous répondre et à notre promptitude à la publication d'Immigration Graffiti... !!

En effet, les questionnaires avaient été expédiés aux candidats les 19 et 20 mars. Le journal, bouclé le 11 avril, a été posté les 13 et 14 avril, afin d'arriver une semaine avant le premier tour des élections.

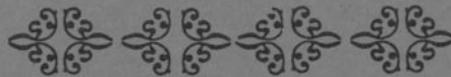
*Après cette date, nous sont parvenues 3 réponses (M. Giscard d'Estaing, M. Lalonde et M. Jospin) - dont l'une datée du 23 avril ! - ainsi qu'un coup de téléphone du PSU**

Vu le contenu de ces missives, étant donné que finalement nous sommes toujours en campagne électorale, et soucieux de vouloir vous communiquer toutes les réponses reçues, nous avons décidé de faire ce supplément et de publier ces trois lettres.

Le Comité de Rédaction

- SOMMAIRE -

- * Lettre de Monsieur Brice Lalonde
(reçue le 21.4.81) p. 3
- * Lettre de Monsieur Giscard d'Estaing **
(reçue le 15.4.81) p. 5
- * Lettre de Monsieur Jospin et réponses détaillées à
notre questionnaire qui accompagnaient
la lettre (reçues le 27.4.81) p. 7



NE NÉGLIGEZ PAS NOTRE EN CART

IL EST IMPORTANT.

MERCI !

* Le P.S.U. nous a téléphoné le 14 avril, mais la commission immigrée n'avait pas encore pu se réunir et quant à nous, malheureusement, il était trop tard.

** Il s'agit de la seconde lettre de M. Giscard d'Estaing. Il est fait référence dans notre n° 21 à celle reçue le 1er avril.

aujourd'hui

Comité de soutien



l'écologie

à Bruce Lalonde.

Paris, le 11 avril 1981

ACCUEIL & PROMOTION

1, Rue Affre

75018 PARIS

AE 216

En réponse à vos questions concernant la population des Ecologistes sur les différents aspects de l'immigration, nous vous transmettons nos réponses contenues dans le projet des Ecologistes. Pour nous, la véritable cause de l'immigration n'étant pas l'appel du pays d'accueil, mais la situation intérieure (problèmes économiques et politiques) du pays de départ, nous pensons que les migrations ne doivent être ni contrôlées, ni encouragées, ni découragées, mais totalement libres : liberté absolue de circuler et de travailler sur la planète, en fonction des exigences et des besoins économiques et politiques.

Depuis la fin du XIX^e siècle, les pays industrialisés ont eu recours à la main d'oeuvre étrangère pour faire face à la pénurie de main d'oeuvre sur leur territoire. La latitude de prendre, puis de rejeter les travailleurs étrangers "après usage" reste une marque de domination des pays riches sur les pays pauvres.

Par conséquent, notre attitude envers les "sans papiers" est claire : suppression totale des titres de séjour et de travail, incompatible avec la liberté de circulation et de travail. Dans cette perspective, notre position est la même envers ceux qui travaillent plus ou moins clandestinement, ceux qui continuent d'arriver, les membres de la famille

.../...

72 rue du château d'eau. 75010. Paris. 523-44-44.

venus avec un simple passeport et qui ne repartent pas, envers également les chômeurs immigrés, qui n'auront plus à renouveler aucun titre de séjour.

Nous ne souhaitons ni encourager ni décourager les retours au pays d'origine. Nous disons simplement que refuser la solidarité par le partage du travail revient à maintenir, sous une forme modernisée, la domination économique d'un pays sur l'autre.

La notion de "seuil de tolérance"

est le type même du faux-problème. Le "seuil" est une notion relative et fluctuante. Nous refusons la notion pseudo-scientifique de "seuil biologique". Il n'existe que des situations changeantes et des mélanges, provisoires ou non, plus ou moins stables, selon les pays et les cultures.

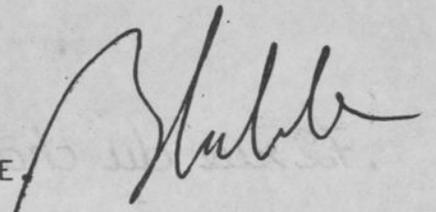
Hostiles à toutes formes de ghetto, les Ecologistes estiment que les immigrés doivent avoir accès aux mêmes logements et aux mêmes aides au logement que les français.

Pour la génération née le plus souvent en France, déchirée entre une culture scolaire et une culture familiale différentes, nous proposons la création de classes d'initiation et d'adaptation ainsi que l'enseignement des langues et civilisations d'origine. Cette tendance s'inscrirait dans un mouvement plus complet de revalorisation parallèle des cultures régionales en France, et des cultures d'origine.

Pour une meilleure connaissance Français-Immigrés, des émissions de radio-télévision (par câbles, radios locales, etc.), des colonies ou camps de vacances dans les pays d'origine, devraient faciliter l'insertion de la seconde génération, en préservant sa culture d'origine et en favorisant son expression.

Les Ecologistes veulent étendre les droits civiques et sociaux aux étrangers libres de travailler et de circuler. La liberté d'association et le droit de vote s'imposent donc tout naturellement.

Brice LALONDE





PARTI SOCIALISTE

le Premier Secrétaire

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Paris, le 13 avril 1981

Monsieur le Président,

J'ai lu avec attention le questionnaire que vous avez bien voulu m'envoyer.

Ma politique, en matière d'immigration, si je suis réélu, reposera sur trois grands principes.

Le premier est l'arrêt de toute immigration nouvelle à caractère économique, qui ne peut être réalisé qu'aux conditions suivantes : rétablissement des visas d'entrée en France, répression contre les trafiquants de main-d'oeuvre et refus de régulariser la situation des faux touristes, sauf pour cas humanitaires exceptionnels. Cette rigueur n'exclut d'ailleurs pas l'immigration familiale à condition que celle-ci réponde aux mesures instituées par le décret de 1976.

Le second principe est l'encouragement au retour volontaire. C'est pourquoi, doit être poursuivie la politique d'accords bilatéraux que j'ai mise en place et qui seuls permettent une réinsertion véritable tout en développant les échanges commerciaux entre les pays d'origine et la France.

Le troisième principe est l'intégration des étrangers en France et l'amélioration de leur condition sociale et culturelle, impliquant des actions spécifiques selon quelques priorités : priorité pour certaines catégories de personnes (les jeunes et les femmes) ainsi que pour certaines catégories d'action (emploi, prévention de la délinquance et respect de l'identité culturelle).

C'est sans doute en participant à ces actions que le secteur associatif donnera sa pleine mesure.

Monsieur le Président
de l'Association
"ACCUEIL et PROMOTION"
1, rue Affre
75018 PARIS

.../...

Valéry GISCARD d'ESTAING Paris le 13 avril 1981

Enfin, la notion de "seuil de tolérance" n'a - à mes yeux - pas de justification morale. Ce qui doit être combattu, c'est la concentration de pauvreté avec tous ses effets sociaux désastreux. Dans cet esprit, il faut approfondir la politique d'aménagement des banlieues afin que Français et Etrangers puissent y vivre en harmonie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments très cordiaux.

Valéry GISCARD d'ESTAING

75018 PARIS



PARTI SOCIALISTE

le Premier Secrétaire

7

Paris, le 23 Avril 1981

ACCUEIL & PROMOTION
1, rue Affre
75018 PARIS

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de me donner l'occasion de repréciser les positions et propositions du Parti Socialiste relatives à l'immigration.

La politique répressive, injuste et irresponsable du gouvernement, la recrudescence des manifestations de racisme, les campagnes inquiétantes menées par certains aggravent la situation déjà précaire des immigrés.

La sédentarisation de fait de l'immigration (stabilisation du nombre total d'immigrés, avec diminution du nombre de travailleurs isolés et augmentation du pourcentage de familles) accroît l'importance des problèmes liés à l'accueil, au logement, à l'école, à la formation, et à la santé.

Dans cette situation, notre position est la réaffirmation de notre solidarité et de notre volonté de défendre les droits et la dignité des immigrés.

Vis à vis de ceux qui sont parmi les plus exploités et qui contribuent par l'apport de leur force de travail à notre richesse nationale, c'est pour nous une question élémentaire de justice et de respect de l'homme.

C'est également une position conforme à l'intérêt de tous les travailleurs. Il ne s'agit pas seulement de défense des immigrés, mais de défense de tous les travailleurs. C'est un combat indivisible.

C'est -tout particulièrement en période de crise - la volonté de combattre tout risque de dérive raciste.

C'est aussi le souci d'une attitude responsable face à la situation des 4 millions d'immigrés résidant en France.

Et c'est pour nous une concrétisation de notre volonté d'édification d'un Nouvel Ordre Economique International. L'immigration est la conséquence de la domination d'une partie du monde par l'autre, et de l'appel par nos systèmes industriels à la main d'oeuvre immigrée. Ce n'est pas le résultat d'un libre choix, c'est toujours une déchirure. C'est aux causes mêmes de ce processus, et donc au développement inégal qu'il faut s'attaquer.

.../...

Cette position se traduit par la volonté d'une mise en oeuvre globale d'une politique d'insertion sociale reposant sur l'égalité des droits et le droit à l'identité, politique de nature à remettre en cause la précarité de la situation des immigrés et prenant en compte le caractère pluriethnique de la France d'aujourd'hui. Cette autre politique que nous préconisons a fait l'objet :

- * d'une proposition de loi (n° 885) tendant à garantir législativement les droits des immigrés, condition préalable à toute la politique que nous préconisons (déposée à l'Assemblée Nationale en décembre 1978)
- * d'une autre proposition de loi (n° 2194) réinsistant sur le droit d'association (abrogation du décret-loi de 1939), déposée à l'Assemblée Nationale en déc.1980)
- * d'une brochure "Les socialistes et l'Immigration" (Club socialiste du Livre, septembre 1980). Approuvée par le Bureau Exécutif, elle exprime la position officielle du Parti.

Notre action - insuffisante certes, mais en progression permanente - relève de ces positions :

- * travail d'information, de sensibilisation, d'explication politique
- * lutte contre le racisme
- * présence dans les luttes des immigrés pour la défense de leurs droits (du collectif de quartier au Parlement, y compris des déplacements de soutien de F. MITTERRAND)
- * expériences locales, politique des municipalités dont nous avons la responsabilité
- * initiatives diverses visant à solidariser Français et Immigrés et à faire apparaître les immigrés comme un facteur de dynamisme.

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli les réponses détaillées que j'ai apportées à votre questionnaire.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Lionel JOSPIN

REPONSES AU QUESTIONNAIRE

Question n° 1

Nous nous sommes toujours prononcés pour une immigration contrôlée, prévue dans le Plan, négociée avec les pays d'origine.

Fondamentalement le socialisme est pour la libre circulation des personnes, mais dans la situation actuelle et compte-tenu du lourd passif de la politique des vingt dernières années, nous n'estimons pas possible la réouverture des frontières (fermées en 1974 par le gouvernement qui depuis 1977 pratique une politique de pression au retour).

En tout état de cause nous garantissons le droit d'asile et le droit au regroupement familial.

A notre arrivée au pouvoir, nous prévoyons la régularisation des "sans-papiers" pour qu'ils ne subissent pas les conséquences d'une clandestinité organisée à leur détriment, et nous renforcerons la lutte contre les employeurs clandestins.

Le titre de séjour (nous prévoyons une carte d'identité de 10 ans) sera renouvelable sans condition d'emploi, et le principe même de l'expulsion pour "trouble à l'ordre public" sera supprimé.

L'ensemble de ces mesures garantissent effectivement "le droit à rester" qui nous semble primordial aujourd'hui. C'est dans ce contexte que doit être envisagé le "retour", qui ne peut être en aucun cas une solution à nos problèmes.

Soulignons enfin que la donnée de base à prendre en compte pour la politique à mettre en oeuvre, c'est la sédentarisation de l'immigration, les retours équilibrant juste les naissances : toute autre approche serait erronée .

Question n° 2

Le "seuil de tolérance" : Nous refusons de nous référer à une notion qui se veut "scientifique", mais qui n'exprime que le rejet de l'autre.

Nous ne nions pas les réelles difficultés que rencontrent la population et les élus, mais le "seuil de tolérance" n'est pas la solution. Bien plus il en masque les vraies causes , qui sont globales (conditions de logement, type d'habitat, insuffisance criante du parc de logement social, conditions de travail, niveau de revenu, urbanisme reposant sur la ségragation sociale..) et qui sont le résultat de la politique du pouvoir depuis 20 ans. Au lieu de solidariser français et immigrés en un combat commun, la seule voie pour obtenir des conditions de vie dignes pour tous, le pouvoir instaure la division.

Enfin les immigrés ne sont pas cause des difficultés rencontrées, mais plutôt révélateurs des problèmes de la société française.

Question n° 3

Une approche du problème du logement au niveau "logement des immigrés" ne nous semble pas appropriée, et nous insistons sur une approche globale - en particulier au niveau d'ensemble du logement social.

Quant au projet d'ORNANO, basé sur la notion de "catégories de population", il est ségrégatif par nature. Répressif et réactionnaire, il tend à imposer la plus grande précarité pour le statut de résident. Enfin, reposant sur une approche étroitement gestionnaire, toute préoccupation sociale en est absente.

A l'opposé nous préconisons le droit au logement, la reconnaissance du statut de locataire et l'institutionnalisation des Comités de Résidents.

Question n° 4

Le droit à la formation pour tous est fondamental. La lutte contre l'analphabétisme est prioritaire. Il s'agit d'aspects déterminants de la politique d'insertion sociale que nous voulons mettre en oeuvre.

Aussi avons-nous exprimé clairement notre inquiétude et réagi vigoureusement aux réductions de subventions du F.A.S. aux associations de formation.

Les structures à mettre en oeuvre devront être définies à partir de l'analyse des expériences tentées par des collectivités locales ou par des associations, et avec les organisations ou associations représentatives.

Enfin nous sommes pour le droit à l'alphabétisation sur le temps de travail.

Question n° 5

Sur 4 millions d'immigrés résidant en France, 1,4 million ont moins de 24 ans. C'est dire l'importance de la "deuxième génération", voire de la troisième. Leurs difficultés sont le racisme, l'accumulation des rejets, les problèmes de scolarité, d'emploi, d'identité culturelle, de nationalité... Mais il ne faudrait pas transposer l'image de la "première génération" sur la deuxième : beaucoup de choses différent.

Il s'agit pour nous de créer les conditions favorables à leur expression, à leur épanouissement et à leur équilibre.

Cela suppose d'abord de mettre fin à la précarité de leur situation, en commençant par les mesures déjà citées sur l'expulsion et les renouvellements de titres de séjour.

Dans le cadre de la politique d'insertion sociale que nous préconisons, trois domaines sont prioritaires :

- . Le logement
- . L'accueil, l'information, l'animation, le développement culturel (développement de centres socio-culturels polyvalents).
- . L'école, la formation professionnelle, l'alphabétisation.

Au niveau de l'école, nous soulignons l'importance du nombre d'enfants par classe, de la formation des enseignants, de l'enseignement de la langue d'origine, et de notre proposition globale d'une "école inégale" (inégale "à l'envers") afin de corriger les inégalités de départ.

Préconisant depuis longtemps le droit à la différence, le droit à l'identité, nous tenons à développer les possibilités d'expression de la culture d'origine, d'abord au niveau de l'école - apprentissage de la langue d'origine dans le primaire, langue vivante dans le secondaire, enseignement de la culture d'origine, ouvert aux français -, ensuite au niveau de la cité - manifestations culturelles, échanges avec le pays d'origine, jumelages..

Question n° 7

Il ne s'agit pas pour nous de développer une politique d'assistance, mais de mettre en place les structures et les moyens permettant à tous d'exercer leurs responsabilités, de prendre en charge leurs propres problèmes.

D'où notre volonté d'élaborer avec les immigrés des projets qui les concernent, dans le cadre des structures municipales d'action (commission extra-municipales, offices municipaux de migrants...) qui tiendront leurs Assises Nationales fin 1981.

D'où notre réaffirmation du droit d'expression et du droit d'association (abrogation du décret-loi de 1939).

D'où enfin notre proposition pour le droit de vote aux élections locales. Nous prévoyons même à terme le droit d'éligibilité. Ce droit de vote est pour nous fondamental tout à la fois :

- comme expression indiscutable de l'égalité des droits
- comme facteur d'une autre attitude, respectueuse de sa dignité, vis à vis de l'immigré.

Ces propositions qui sont les nôtres, et qui ont vocation à être enrichies en permanence par le fruit de l'expérience, visent au respect de la dignité de l'immigré. Dans le contexte actuel de crise, favorable au développement du racisme et des "méthodes fortes", elles sont de plus révélatrices d'un choix de société.